

CONTENU DYNAMIQUE DU RÉSEAU NUMÉRIQUE TIMSTV

Document de référence pour les clients et les agences

Dernière mise à jour le 11 décembre 2018

QU'EST-CE QUE LE CONTENU DYNAMIQUE?

Il permet aux clients de personnaliser leur contenu selon les marchés, ce qui vitalise l'immense réseau numérique TimsTV (TTV) des restaurants Tim Hortons.

Le contenu dynamique est utile lorsqu'un client ou une agence désire utiliser une (1) création publicitaire (une «coquille modèle») dans plusieurs emplacements Tim Hortons, et ce, avec l'intention de personnaliser les étiquettes de fin ou les niveaux de prix afin de cibler des marchés ou des régions spécifiques. Il est encodé dans une zone prédéterminée, par un développeur de Cineplex, en vue d'afficher un * flux dynamique d'informations à jour. Le contenu dynamique est requis pour la programmation TTV. Des frais de configuration supplémentaires s'appliquent.

UN ANNONCEUR PEUT-IL RÉUTILISER UN CONTENU DYNAMIQUE POUR PLUSIEURS CONTRATS?

Oui, si la «coquille modèle» est exactement la même. Par contre, si elle a été modifiée pour des contrats subséquents, elle ne peut malheureusement pas être réutilisée telle quelle. Autrement dit, si un client modifie la «coquille modèle» en cours d'année, l'équipe de Cineplex Média doit établir un nouveau devis de production. Des frais supplémentaires s'appliquent dès lors. Environ cinq (5) jours ouvrables sont aussi nécessaires pour ces modifications et les tests qui en découlent.

AFIN D'OBTENIR UN DEVIS DE PRODUCTION DE CONTENU DYNAMIQUE, LE CLIENT OU L'AGENCE DOIT FOURNIR :

1. Une description claire de ce qu'il attend de sa campagne publicitaire (indiquer les dates de début et de fin, en anglais ou en français, dévoiler tous les objectifs de sa ** campagne publicitaire afin d'obtenir un devis de production précis; inclure le nom et l'adresse courriel de la personne-ressource.)
2. La «coquille modèle» du contenu dynamique, en anglais et/ou en français, spécifiant les marques d'horodatage (de 24 à 30 secondes) pour déterminer le moment où son contenu personnalisé doit apparaître dans la publicité. ** Si son contrat multimédia indique 30 secondes, le contenu dynamique final ne doit pas excéder cette durée.
3. Un exemplaire du créatif final prévu comprenant le contenu dynamique à titre de référence (le format mp4 est accepté), un exemplaire du *créatif générique du client, et un fichier non compressé sans le contenu dynamique destiné à la conception du matériel.

*Le créatif générique du client sera utilisé comme contenu temporaire par défaut si un emplacement venait à perdre la connectivité de son flux de données dynamiques. Le contenu générique est une création de marque d'un client qui ne contient aucune donnée dynamique. **Au moment de télécharger sa création publicitaire, le client doit contacter son chargé de comptes chez Cineplex Média en mettant en copie conforme Stephanie.Smith@cineplex.com et David.Seol@cineplex.com.**
4. Un document Excel qui comprend la liste des emplacements TTV figurant au contrat et qui montre, pour chacun d'eux, le contenu personnalisé à être inséré et affiché à l'intérieur de sa création publicitaire (par exemple, les noms des franchisés ou des emplacements et la liste des codes postaux personnalisés pour lesquels le contenu dynamique doit être programmé).
5. Son choix de police de caractères et de couleurs.

CONTENU DYNAMIQUE DU RÉSEAU NUMÉRIQUE TIMSTV

Document de référence pour les clients et les agences

Dernière mise à jour le 11 décembre 2018

6. * Un flux dynamique est un fichier que Cineplex reçoit d'une tierce partie. Il contient de l'information régulièrement mise à jour. Lorsqu'un client désire utiliser un flux dynamique à l'intérieur de sa «coquille modèle», il doit consulter l'équipe de production TTV de Cineplex Média. Un tel fichier pourrait servir, par exemple, à l'ajout d'un segment météo provenant d'une source fiable. Ce segment, sauvegardé en format RSS, XML ou JSON, contient uniquement les données brutes (donc, généralement, aucune création publicitaire). À noter : des frais de production additionnels s'appliquent et des heures supplémentaires sont requises pour la création de ladite publicité et les tests. Un devis à cet effet est fourni dans les deux (2) jours ouvrables suivant la réception du document du client qui énonce clairement les points 1 à 5 mentionnés précédemment.

QUEL EST LE TEMPS NÉCESSAIRE À LA CONFIGURATION?

À prévoir : Si le devis de production est accepté par le client, Cineplex Média voit à ce qu'un développeur encode la «coquille modèle» du client et confirme l'approbation finale. Prévoir un *minimum de cinq (5) jours ouvrables après l'acceptation du devis par le client pour l'encodage de son message et pour les tests permettant de vérifier si sa création publicitaire respecte l'information et les données qu'il a fournies à Cineplex Média.

** Un délai supplémentaire peut être nécessaire dans les cas où la publicité est présentée dans les deux langues officielles ou lorsque le client fait une demande exceptionnelle et complexe à Cineplex Média (au niveau des éléments visuels, entre autres).*

Configuration :

Un devis de production sera fourni dans les deux (2) jours ouvrables suivant la réception des éléments 1 à 5 mentionnés précédemment. Le tarif est de 200 \$/heure.

LE CLIENT DOIT CONTACTER SON CHARGÉ DE COMPTES CHEZ CINEPLEX MÉDIA POUR TOUT AUTRE RENSEIGNEMENT RELATIF À LA DATE DE LIVRAISON DE SA CRÉATION PUBLICITAIRE.

LIVRAISON NUMÉRIQUE

FTP : <ftp.cineplex.com>

Identifiant d'utilisateur : varclients

Mot de passe : cineplex

Dossier : /TimsTV/

IMPORTANT : Après avoir téléversé une création publicitaire, veuillez envoyer un courriel de confirmation indiquant le nom de vos fichiers à Stephanie.Smith@cineplex.com ou David.Seol@cineplex.com.

LIVRAISON SUR SUPPORT DVD/CD

Cineplex Média

102 Atlantic Avenue - Toronto, Ontario, M6K 1X9

Attn : Stephanie Smith

(416) 539-8800 poste 5219

Stephanie.Smith@cineplex.com

REMARQUE : Toutes les créations publicitaires doivent être identifiées «TimsTV Network» et étiquetées clairement avec le nom du client, le titre, la durée et la langue.

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ : Cineplex Média s'efforce de retirer du serveur FTP la création publicitaire d'un client une fois le contenu téléchargé. Cependant, le nom des fichiers des agences peut être vu par d'autres utilisateurs sur une courte période de temps.

CONTENU DYNAMIQUE DU RÉSEAU NUMÉRIQUE TIMSTV

Document de référence pour les clients et les agences

Dernière mise à jour le 11 décembre 2018

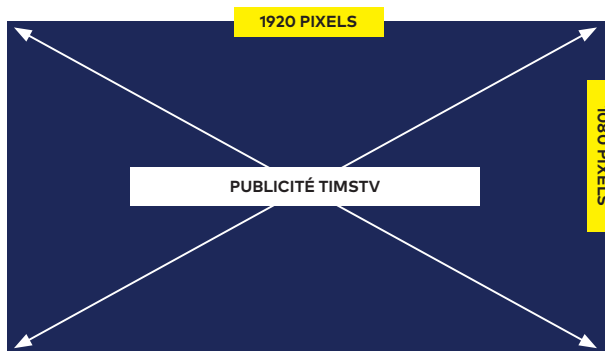
À RESPECTER :

LE CONTENU DOIT ÊTRE DYNAMIQUE, CAR LES IMAGES FIXES NE SERONT PAS TRANSMISES SUR LE RÉSEAU TIMSTV. LES VIDÉOS PUBLICITAIRES DOIVENT AVOIR UNE DURÉE TOTALE DE 15 OU 30 SECONDES. TOUT LE CONTENU DESTINÉ À L'ONTARIO, AU QUÉBEC OU AU NOUVEAU-BRUNSWICK DOIT ÊTRE FOURNI EN VERSIONS ANGLAISE ET FRANÇAISE.

FICHER DÉFINITIF : Ces spécifications nous permettent de produire une vidéo MP4 haute définition 1080p affichant 30 images par seconde. La vidéo est encodée selon la norme industrielle H.264 de compression vidéo pour la production de vidéo de haute qualité dans des fichiers de petite taille.

OPTIMISATION DE LA TRANSMISSION : Ces spécifications ont été minutieusement testées. Rien n'est laissé au hasard lors de la création et de l'encodage des vidéos qui sont transmises sur le réseau numérique de Tim Hortons. Il est à noter qu'Adobe Media Encoder 6 engendre des problèmes techniques. Il faut donc privilégier la version Media Encoder CC.

SPÉCIFICATIONS VIDÉO TIMSTV



ATTENTION!

Ne pas utiliser une cadence de 29,97 images/seconde, des images clés, un mélange d'images ou un débit binaire de moins de 2,5 Mb/s.

Enlever toutes les pistes audio. Prioriser Adobe Media Encoder, car il est déjà programmé à cet effet.

L'encodage «mp42mp41» n'est pas supporté et peut causer l'échec de la transmission. Il faut éviter de recourir à ce codec.

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

FORMAT DÉFINITIF	MP4
LARGEUR	1920
HAUTEUR	1080
FRÉQUENCE D'IMAGES	30 images/seconde
ORDRE DES TRAMES	Progressif
RAPPORT D'ASPECT	Pixels carrés (1.0)
NORME DE TÉLÉDIFFUSION	NTSC
CODEC VIDÉO	H.264
DÉBIT BINAIRE D'ENCODAGE	VARIABLE, 2 PASSES
DÉBIT BINAIRE CIBLE	2,5 Mb/s*
DÉBIT BINAIRE MAXIMAL	6 Mb/s*
CANAUX AUDIO	Tous enlevés

* Le débit binaire de toutes les créations publicitaires reçues sera réduit à une valeur située entre le débit cible et le débit maximal.

Le contenu dynamique du message publicitaire du client est toujours sujet à l'approbation préalable de Cineplex Divertissement. Tout le contenu destiné à l'Ontario, au Québec ou au Nouveau-Brunswick doit être fourni en versions séparées: anglaise et française.